

Image not found or type unknown



Une histoire de cheque entre ma belle soeur et moi

Par **berdenand**, le **01/04/2011** à **23:43**

Bonjour, une convocation pour une affaire banale , un cheque que ma belle soeur m'a prete et qui a été encaissé par quelqu'un d'autre ma belle soeur a déposé une plainte contre moi et me demande lui remboursé sur 1200 euros je lui dois encore 284 euros pouvez vous me dire si un gendarme a le droit de prendre mes empreintes et faire ma photo ? merci de me répondre

Par **billet**, le **04/04/2011** à **18:11**

Bonjour, D'après ce que je comprends c'est que vous êtes mis en cause pour abus de confiance. Oui le gendarme doit prendre vos empreintes et faire des photos anthropométriques. Les refuser est même un délit. Cordialement